



## DEMANDE D'OUVERTURE DE DOSSIER D'ÉQUIVALENCE

1. INFORMATION PERSONNELLE			
<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame			
Nom : _____		Prénom : _____	
Adresse complète : _____			
Téléphone : (    ) _____		Adresse courriel : _____	
2. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS			
Date de naissance : _____		Lieu de naissance : _____	
STATUT AU <input type="checkbox"/> Résident(e) permanent(e) <input type="checkbox"/> Détenteur(trice) d'un visa			
CANADA : <input type="checkbox"/> Citoyen(ne) canadien(ne) <input type="checkbox"/> Citoyenneté si autre que canadienne : _____			
3. ÉTUDES			
<u>BACCALAURÉAT (en cours ou terminé) et autres diplômes universitaires</u>			
Nom du programme	Université	Date d'inscription	Date d'obtention du diplôme
4. DÉCISION JUDICIAIRE OU DISCIPLINAIRE			
<i>*Si vous répondez OUI, veuillez transmettre au secrétaire de l'Ordre une copie dûment certifiée de la décision.</i>			
			<b>Oui Non</b>
Avez-vous fait l'objet d'une décision d'un tribunal canadien vous déclarant coupable d'une infraction criminelle et pour laquelle vous n'avez pas obtenu le pardon?			
Avez-vous fait l'objet d'une décision d'un tribunal étranger vous déclarant coupable d'une infraction qui, si elle avait été commise au Canada, aurait pu faire l'objet d'une poursuite criminelle et pour laquelle vous n'avez pas obtenu le pardon?			
Avez-vous fait l'objet d'une décision disciplinaire rendue au Québec par le Conseil de discipline d'un autre ordre ou par le Tribunal des professions en appel d'une décision de ce conseil et vous imposant une révocation de permis, une radiation, une limitation ou une suspension du droit d'exercer des activités professionnelles?			
Avez-vous fait l'objet d'une décision disciplinaire rendue hors du Québec qui, si elle avait été rendue au Québec, aurait eu l'effet d'une révocation de permis, d'une radiation, d'une limitation ou d'une suspension du droit d'exercer des activités professionnelles imposée par le conseil de discipline d'un ordre?			
Avez-vous fait l'objet d'une décision rendue au Québec vous déclarant coupable d'une infraction visée à l'article 188 du Code des professions?			
Avez-vous fait l'objet d'une décision rendue hors Québec vous déclarant coupable d'une infraction qui, si elle avait été commise au Québec, aurait pu faire l'objet d'une poursuite pénale en vertu d'une infraction visée à l'article 188 du Code des professions?			
Faites-vous l'objet d'une poursuite pour une infraction punissable de cinq ans d'emprisonnement ou plus ?			

- Je demande que mon dossier soit également étudié en vue d'une équivalence de stage.  
(Réf. : Règlement sur les conditions et modalités de délivrance de permis de l'OIFQ)

#### 5. MODALITÉS DE PAIEMENT

- Je joins mon paiement au montant de 790 \$ plus taxes, soit un total de : **903 \$**

Mode de paiement :

**CHÈQUE**



Numéro de carte : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_ / 20\_\_\_\_ Code de sécurité \_\_\_\_\_

#### DÉCLARATION

J'affirme qu'au meilleur de ma connaissance, les renseignements fournis ci-haut sont exacts.

Date : \_\_\_\_\_ Signature du candidat : \_\_\_\_\_

***Aucune photo de documents ne sera acceptée***

Veillez nous transmettre ce document  
par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec  
2750, rue Einstein, bureau 110  
Québec (Québec) G1P 4R1

[oifq@oifq.com](mailto:oifq@oifq.com)